

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39  
**B – 1060 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 24448/2006-272  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.209/s.402  
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Place Morichar, 26.  
Remplacement des menuiseries en façade avant (régularisation).

En réponse à votre lettre du 14 novembre 2006, en référence, reçue le 16 novembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 décembre 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur des travaux réalisés en infraction sur la façade avant d'une maison datant d'avant 1932 et qui se situe dans la partie haute de la place Morichar. La maison concernée par la demande constitue un ensemble avec la maison mitoyenne (n°25), toutes deux construites par et pour les entrepreneurs Pierre et Joachim Vuy (n°25 : 1905 et n°26 : 1904).

Les travaux ont consisté à remplacer les châssis anciens en bois par de nouveaux châssis en PVC « imitation chêne doré » avec double vitrage.

*De manière générale, la Commission demande de privilégier la restauration des châssis anciens à leur remplacement systématique. Elle déconseille, en outre, l'emploi du PVC pour des raisons esthétiques et de développement durable.*

*A ce sujet, elle se réfère à la brochure « Les châssis de fenêtre en bois – Concilier patrimoine et confort », éditée par la Région bruxelloise (collection L'Art dans la rue, 2005).*

*La Commission déconseille également le double vitrage. Elle remarque que l'utilisation du double vitrage dans d'anciens bâtiments qui n'ont pas été conçus à cette fin va à l'encontre d'une bonne hygiène du bâtiment, car elle peut provoquer des problèmes de condensation.*

*Pour ces différentes raisons, la CRMS ne peut régulariser les travaux repris sous-rubrique.*

*Enfin, concernant la porte d'entrée, la CRMS encourage vivement le maître de l'ouvrage à la restaurer plutôt que la remplacer.*

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire  
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz)

J. DEGRYSE  
Président